

« Le cheminement d'une affaire devant la Juridiction unifiée du brevet »
Colloque annuel de l'IRPI

Vendredi 23 juin 2023 de 9h30 – 17h30

Vos coordonnées

Mme / M.

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Profession :

Service :

Société :

N° de siren :

Adresse :

Contact/adresse de facturation :

Code postal : Ville :

Tarifs :

Professionnel : 300€
 Universitaire : 100€

*Possibilité de participation à distance sur demande

Règlement

- Par **chèque** : À l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Paris-Panthéon-Assas joint au bulletin d'abonnement **ou** à réception de la facture
- Par **virement** : Joint au bulletin d'abonnement **ou** à réception de la facture
Titulaire du compte bancaire « Université de Paris Panthéon Assas Agence comptable »
IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0578 782 – BIC : TRPUFRP1

Merci d'indiquer le motif du virement : « Colloque - IRPI »

Retournez ce formulaire

- Par courrier : IRPI - Université Paris-Panthéon-Assas - 12 place du Panthéon 75231 Paris 05
- Par courriel : irpi@u-paris2.fr

Date et signature :

Cachet de l'entreprise

